

Certificat en “Recyclage du foncier dégradé dans une perspective de développement durable”

**Présentation de la première édition du
Certificat inter-université et haute école**

Année 2021



Description

L'Université de Liège et la Haute École Charlemagne proposeront, dès la rentrée académique 2020-2021, un nouveau certificat en urbanisme. C'est sous **l'angle de l'aménagement du territoire** que cette formation, orientée «*recyclage du foncier dégradé dans une perspective de développement durable*» aborde la gestion des sites et sols pollués et, plus largement, **du foncier dégradé**.

Cette approche est une première en Belgique francophone. Elle vise d'une part, à valoriser l'important gisement d'opportunités territoriales existantes, et d'autre part, à préserver les sols non artificialisés.

Le certificat vise à former des professionnel·les intervenant sur ce type de foncier, compétents pour initier et piloter la gestion et le développement de projets de reconversion et redéveloppement d'anciens sites d'activité.

La dynamique d'aménagement du certificat vise à repositionner le territoire au centre des enjeux sociétaux prioritaires au-delà des approches purement techniques rencontrées encore trop fréquemment. En ce sens, cette formation a un rôle fédérateur, tant au niveau de son approche globalisante qu'au niveau des acteurs qu'il va former. **Ces nouveaux acteurs du redéveloppement territorial seront les éléments moteurs fédérateurs des équipes multidisciplinaires œuvrant dans ce domaine.**

La formation permettra aux participant·es d'être confronté·es aux différentes thématiques qui interviennent dans le processus, en articulant les éléments théoriques et les retours d'expériences à un projet intégré proche de la réalité professionnelle. Le certificat s'appuie également sur l'opérationnalisation afin que les participant·es puissent directement mettre en pratique leurs compétences et les aptitudes acquises au sein de leur institution. **L'interactivité entre les participant·es et les enseignant·es est au cœur du processus pédagogique.**

Public visé

Le public visé concerne l'ensemble des acteurs œuvrant à la gestion, au développement et à la reconversion des territoires, des sites et du foncier dégradés.

Ce certificat s'adresse aux urbanistes, aménageurs du territoire, paysagistes, architectes, géographes, géomètres, ingénieurs en construction, immobiliers, gestionnaires de patrimoines et d'infrastructures, environnementalistes, professionnels actifs au sein de bureaux d'études et de conseils, intercommunales de développement, ports et aéroports, ou d'administrations et institutions actives dans les domaines précités.

Déclinaison du certificat

Le certificat vise à confronter les participant.es à la diversité des thématiques qui interviennent dans le processus en articulant les éléments théoriques et les retours d'expériences à un projet intégré proche de la réalité professionnelle.

APPROCHE MULTI-THÉMATIQUES

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1
ENJEUX TERRITORIAUX ET FONCIERS

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2
GESTION DES POLLUTIONS

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3
OPÉRATIONNALISATION DES PROJETS



APPROCHE TRANSVERSALE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4
PROJET INTÉGRÉ

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 : 5 ECTS – 50h ENJEUX TERRITORIAUX ET FONCIERS

Objectifs pédagogiques

Après avoir suivi cette Unité d'Enseignement, les participant.es seront capables de:

- comprendre les enjeux territoriaux globaux de son contexte d'intervention;
- décoder le territoire et les gisements potentiels de foncier dégradé;
- mettre en place les balises d'intervention sur ce foncier dégradé;
- définir le potentiel de reconversion d'un site en prenant en considération les contraintes et les besoins locaux.

Articulation avec le projet intégré

- **Introduction - 2h.**
Jacques Teller (ULiège – FSA), Sophie Tilman (heCh)
- **Acquis transférables - 3h.**
Joël Privot (ULiège – FSA), Sophie Tilman (heCh)

Fondamentaux

- **Stratégies territoriales et politiques urbaines et foncières - 6h.**
J-M Halleux (ULiège - FS)
- **Analyses socio-économiques des besoins territoriaux - 6h.**
Bruno Bianchet (ULiège- FS)
- **Dynamiques historiques des développements industriels - 6h.**
Philippe Tomsin (SPAQuE)
- **Patrimoine industriel : protection, conservation, restauration - 3h.**
Pierre Paquet (ULiège- FSA)
- **Les SIG pour la prospection territoriale - 9h.**
Pierre Hallot (ULiège - FA)

Pratiques

- **Identification des sites et sols pollués en Wallonie - 3h.**
Joël Privot (ULiège - FSA) – Olivier Defechereux (ULiège - FS)
- **Spécificités des friches en termes d'opportunités et de contraintes techniques, de biodiversité, de patrimoine... retours d'expériences en Wallonie - 12h.**
Joël Privot (ULiège - FSA), Bureaux d'étude (Geolys, D. Collard, ...), Administrations du SPW : TLPE-DAOV, AWAP, DNF, ...

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 : 5 ECTS – 50h GESTION DES POLLUTIONS

Objectifs pédagogiques

Après avoir suivi cette Unité d'Enseignement, les participant.es seront capables de:

- de comprendre les différentes sources de pollutions potentielles sur un site et les techniques de gestion à mobiliser;
- d'intégrer son projet en prenant en compte le risque de pollution et en manageant son projet en fonction;
- d'interagir avec les bureaux d'études ou de tiers conseils spécialisé en gestion des sols ainsi qu'avec les entrepreneurs chargés de réhabilitation.

Articulation avec le projet intégré

- **Introduction** - 2h.
Serge Brouyère (ULiège – FSA)
- **Acquis transférables** - 3h.
Joël Privot (ULiège – FSA), Sophie Tilman (heCh)

Fondamentaux

- **Sols, sous-sols, eaux : principaux polluants, comportements et techniques de gestion à mettre en œuvre** - 10h.
Gilles Colinet (ULiège – Gembloux Agro-Bio Tech), Serge Brouyère (ULiège – FSA), Joël Privot (ULiège – FSA)
- **Bâtiments et milieux intérieurs : gestion des pollutions** - 3h.
Anne-Claude Romain (ULiège – Campus Arlon)
- **Contextes légaux européen et wallon : évolutions, obligations, normes, procédures** - 3h.
Henri Halen (Ram-Ses - Brownfield Academy)
- **Approche Risk Based Land Management** - 3h.
Henri Halen (Ram-Ses - Brownfield Academy)
- **Land recycling** - 3h.
Serge Brouyère (ULiège – FSA)

Pratiques

- **Campagne de mesures, identification des pollutions, plan d'assainissement : temporalités, mises en œuvre, points d'attention, éléments spécifiques à intégrer dans les Cahiers de Charges** - 6h.
Geolys
- **Retour d'expériences, cas pratiques, points d'attention** - 6h.
Intervenants experts (SPAQuE, SORASI, Brownfield Academy, etc.)
- **Visites de chantiers et de sites, de centres de traitement** - 11h.
Joël Privot (ULiège – FSA)

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3 : 5 ECTS – 50h OPÉRATIONNALISATION DES PROJETS

Objectifs pédagogiques

Après avoir suivi cette Unité d'Enseignement, les participant.es seront capables de:

- de mettre en place les processus pour opérationnaliser un projet territorial et/ou immobilier selon différentes temporalités ;
- d'identifier les risques inhérents et les filières adéquates au projet (financiers, juridiques, de temporalité, opposition, ...) en fonction des objectifs poursuivis;
- d'instaurer une communication pertinente dès l'entame de la réflexion du projet afin de juguler le risque de conflit d'opposition.

Articulation avec le projet intégré

- **Introduction - 2h.**
Joël Privot (ULiège – FSA), Sophie Tilman (heCh)
- **Acquis transférables - 3h.**
Joël Privot (ULiège – FSA), Sophie Tilman (heCh)

Fondamentaux

- **Montages financiers des développements immobiliers sur un site pollué : l'évaluation et contrôle des risques financiers - 3h.**
Peter Vanneck (Antwerp Management School – Brownfield Academy)
- **Principes de communication et participation - 3h.**
Christine Ruelle (ULiège – FSA)
- **Gestion de crises et de négociation - 6h.**
Sabine Huc (ULiège – HEC)
- **Ingénierie juridique et optimisation des filières appliquées au recyclage du foncier dégradé - 6h.**
Nathalie Van Damme (heCh), Sabine Radas (heCh)

Pratiques

- **Pratiques de montages financiers des projets immobiliers - 6h.**
Philippe Rusak (heCh)
- **Pratiques de management et de gestion d'opérations - 6h.**
Intervenants externes
- **Pratiques de communication et participation du projet urbain - 3h.**
Sophie Tilman (heCh)
- **Développements et gestions d'usages transitoires ou autres qu'immobiliers (pré et post opération) - 6h.**
Intervenants externes
- **Retours pratiques des administrations wallonnes - 3h.**
Fonctionnaire Délégué DGO4, Fonctionnaire Technique DGO3, Fonctionnaire DAS
- **Présentation de cas, de retours d'expériences, de démarches innovantes - 3h.**
Brownfield Academy, SPAQuE, Bureaux d'étude, etc.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4 : 10 ECTS – 70h

PROJET INTÉGRÉ

Objectifs pédagogiques

Après avoir suivi cette Unité d'Enseignement, les participant.es seront capables de:

- de mettre en place de manière avertie des projets de redéveloppement territoriaux;
- d'intégrer des équipes projet ou des collectivités travaillant sur du foncier dégradé;
- de conseiller de manière adéquate les décideurs sur les processus urbanistiques de redéveloppement de fonciers dégradés;
- de prospecter les gisements territoriaux de fonciers dégradés;
- d'élaborer et piloter un projet de redéveloppement territorial d'un site pollué selon les procédures et les temporalités pertinentes.

Encadrement

• Encadrants

Joël Privot (ULiège – FSA) - Sophie Tilman (heCh)

• Intervenants mobilisables

Les intervenant.es des Unités d'Enseignement 1,2 et 3 peuvent être mobilisé.es lors des différentes étapes du processus de projet.

Pratiques

Sur base d'un Projet en situation réelle défini par l'équipe d'encadrant.es, les participant.es devront concevoir un projet de redéveloppement territorial opérationnel.

Les étapes du Projet Intégré suivent le processus classique d'un projet de recyclage de foncier dégradé. Elles se déroulent en parallèle des Unités d'Enseignement afin que ceux-ci nourrissent la réflexion et l'approche des participant.es au fur et à mesure des problématiques rencontrées.

• Introduction générale – 2h.

Joël Privot (ULiège - FSA), Sophie Tilman (heCh)

• Prospection du territoire avec SIG – 11h.

P. Hallot (FA) - O. Defechereux (ULiège - FS)

• Identification de sites pertinents – 6h.

Joël Privot (ULiège - FSA), Sophie Tilman (heCh) - O. Defechereux (ULiège - FS)

• Analyse et compréhension des études de pollution – 9h.

S. Brouyère (ULiège - FSA) - S. Radas (heCh)

• Programmation urbaine – 6h.

Joël Privot (ULiège - FSA), Sophie Tilman (heCh)

• Projet de masterplan – 12h.

Joël Privot (ULiège - FSA), Sophie Tilman (heCh)

• Montage financier du projet – 6h.

Philippe Rusak (heCh)

• Adaptation du projet selon les aspects financiers, pollutions, biodiversité, patrimoine, etc. – 6h.

Joël Privot (ULiège - FSA), Sophie Tilman (heCh), D. Collard (Expert)

• Opérationnalisation du projet – 9h.

J. Privot (ULiège - FSA) - S. Tilman (heCh) - N. Van Damme (heCh) - S. Radas (heCh) - S. Huc (ULiège – HEC)

• Post- gestion du projet – 3h.

J. Privot (ULiège - FSA) - S. Tilman (heCh) - H. Halen (Ram-Ses - Brownfield Academy)

Conditions d'admission

Les participant.es doivent répondre à une des conditions d'admission reprises ci-dessous :

- **Admission sur base d'un diplôme de l'enseignement supérieur** (1^{er} cycle accompli) dans les secteurs de l'immobilier, de la construction et du paysage : les candidat.es doivent être titulaires d'un bachelier/diplôme d'enseignement supérieur.
- **Admission sur base d'un diplôme de l'enseignement supérieur** (2^o cycle accompli) **ou de l'enseignement universitaire** (2^o cycle accompli) dans les secteurs de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du paysage, de l'architecture, de la construction, de la géométrologie, de l'environnement et de l'immobilier.
- **Admission sur la base de la Valorisation des Acquis de l'Expérience** (VAE) est également possible. L'admission sur dossier validant les 3 années d'expérience et témoignant de la motivation est requise.

Admission sur la base de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les candidats doivent justifier au minimum de 2 années d'études supérieures accomplies dans un domaine en rapport avec le certificat en complément de 3 années complètes à temps plein d'expérience professionnelle dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'immobilier, du paysage, de l'architecture, de la construction, de l'environnement, de la géométrologie, de la gestion de patrimoines et d'infrastructures, des administrations et institutions relatives à ces métiers.

Dispense

Des dispenses pour certains cours et/ou Unités d'Enseignement pourront être accordées, au cas par cas, aux personnes qui en font la demande, sur la base d'un dossier de demande à introduire auprès du responsable académique.

Acquis professionnel

Ce certificat de 25 crédits ECTS permet d'être valorisé dans le cadre des conditions à remplir pour avoir accès au poste de Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme (CoDT : Article R.I.12-7, §2, 1^o).

Coût

Le montant de l'inscription est fixé à 1.500€. Un tarif spécial est prévu à 750€ pour les personnes titulaires d'un diplôme susmentionné depuis deux ans maximum et moyennant conditions complémentaires communiquées sur la fiche détaillée de la formation.

Le coût par module isolé est fixé à 500€.

Inscription

La demande d'inscription est à envoyer par courriel à l'adresse recyclagefoncier@uliege.be

- L'inscription devient effective après réception de la confirmation des organisateurs
- Date limite d'inscription : le 05 janvier 2021
- Nombre d'inscrits limité à 25 personnes

Lieu de la formation

En mode présentiel:

La formation aura lieu au centre de Liège, à l'ISLV (Institut Supérieur des Langues Vivantes).
Rue de Pitteurs, 20, 4020 Liège.

Accès aisé en Transports en commun et accessible en voiture avec parking à proximité.

En mode distanciel:

La formation pourra être tenue en mode distanciel en fonction des conditions sanitaires en vigueur.
La continuité des enseignements sera assurée via les outils mis en place par l'ULiège.

Horaires

La formation est organisée en horaire décalé et s'étend sur l'année légale 2021.

- L'horaire est adapté afin de permettre aux participant.es de suivre la formation en parallèle de leurs activités professionnelles et familiales.
- Les cours débuteront le lundi 11 janvier jusqu'au 28 juin et du 13 septembre au 15 décembre.
- La formation se décline en 35 semaines à raison de 2 séances de cours les lundi et mercredi fin de journée de 17h00 à 20h30, en dehors des périodes de congés scolaires.
- A partir de mi-avril 2021, les plages horaires du mercredi de 13h30 à 17h00 sont prévues pour les séances d'Atelier de Projet Intégré. Elles seront organisées ponctuellement à la demande des participant.es en fonction de leur avancement dans le travail.
- Les visites de terrain seront organisées en semaine pendant la journée.

Processus d'évaluation

Evaluation par module: vérifier les fondamentaux à acquérir par Unité d'Enseignement

Evaluation intégrative

- Evaluation de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 : QCM à la fin du module ou autre mode d'évaluation.
- Evaluation de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 : QCM à la fin du module ou autre mode d'évaluation.
- Evaluation de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3 : QCM à la fin du module ou autre mode d'évaluation.
- Evaluation de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4: Remise d'un rapport global et présentation du projet intégré devant le jury.

Référents des Unités d'Enseignement

- Référent de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 – 5 ECTS – 50h: Jacques Teller (ULiège – Faculté de Sciences Appliquées)
- Référent de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 – 5 ECTS – 50h: Serge Brouyère (ULiège – Faculté de Sciences Appliquées)
- Référente de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3 – 5 ECTS – 50h: Sophie Tilman (heCh)
- Référents de l'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4 – 10 ECTS – 70h: Jacques Teller (ULiège – Faculté de Sciences Appliquées) & Sophie Tilman (heCh)

Coordination du Certificat

Joël PRIVOT
Faculté de Sciences Appliquées
Tél: +32 (0) 474 43 33 20
recyclagefoncier@uliege.be

Responsable académique ULiège

Prof. Jacques TELLER
Faculté de Sciences Appliquées
Tél: +32 (0) 4 366 9499
Jacques.Teller@uliege.be

Responsable heCh

Sophie TILMAN
heCh – Département Economique
Tél: +32 (0)4 254 76 00
sophie.tilman@gmail.com

